



**EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté**

N° délib. : 000909

Séance du jeudi 15 octobre 2009

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Etoient présents : **Arnagey** : Thomas JAVAUX **Arguel** : André AVIS **Audeux** : Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous** : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN **Auxon-Dessus** : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO **Avanne Aveney** : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon** : Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport 2.6), Martine BULTOT, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT (jusqu'au rapport 2.6), Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Nicolas GUILLEMET (à partir du rapport 1.1.1), Valérie HINCÉLIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE (jusqu'au rapport 2.8), Béatrice RONZI, Jean-Claude ROY (à partir du rapport 2.7 et jusqu'au rapport 3.7), Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRE, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 2.1), Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN **Boussières** : Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY **Brillans** : Alain BLESSEMILLE **Busy** : Philippe SIMONIN **Chalezeule** : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE **Champagny** : Claude VOIDEY **Champvans les Moulins** : Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc** : Philippe GUILLAUME **Chaucenne** : Bernard VOUGNON **Chaufontaine** : Christiane BEUCLER (représentée par Jacky LOUISON) **Chemaudin** : Bruno COSTANTINI **Dannemarie sur Crête** : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST **Deluz** : Sylvaine BARASSI **Ecole Valentin** : André BAVEREL, Yves GUYEN **Fontain** : Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François** : Claude PREIONI **Gennes** : Jean SIMONDON (à partir du rapport 9.1) **Grandfontaine** : François LOPEZ **La Chevillotte** : Jean PIQUARD **La Vèze** : Jacques CURTY **Le Gratteris** : Cédric LINDECKER **Mamirolle** : Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) **Marchaux** : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET **Miserey Salines** : Marcel FELT, Denis JOLY **Montfaucon** : Michel CARTERON (représenté par Corinne PETER), Pierre CONTOZ **Montferrand le Château** : Marcel COTTINY **Morre** : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET **Nancray** : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET **Noironte** : Bernard MADOUX **Novillars** : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS **Pelousey** : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA **Pirey** : Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes** : Jean-Michel FAIVRE **Rancenay** : Michel LETHIER **Roche lez Beauré** : Stéphane COURBET (jusqu'au rapport 5.1), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) **Routelle** : Claude SIMONIN **Saône** : Maryse BILLOT (représentée par Alexis JACOB), Alain VIENNET **Serre les Sapins** : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY **Tallenay** : Jean-Yves PRALON **Thise** : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH **Thoraise** : Jean-Michel MAY **Torpes** : Bernard LAURENT **Vaire Arcier** : Patrick RACINE **Vaire le Petit** : Michèle DE WILDE **Vaux les Prés** : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.2.1).

Etoient absents : **Besançon** : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Françoise BRANGET, Benoît CYPRIANI, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Lazhar HAKKAR, Frank MONNEUR, Elisabeth PEQUIGNOT, Jean ROSSELOT **Beure** : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER **Chaleze** : Christophe CURTY **Champoux** : Thierry CHATOT **Chatillon le Duc** : Denis GALLET **Chemaudin** : Gilbert GAVIGNET **François** : Françoise GILLET **Grandfontaine** : Laurent SANSEIGNE **Larnod** : Gisèle ARDIET **Mazerolles le Salin** : Daniel PARIS **Montferrand le Château** : Pascal DUCHEZEAU **Osselle** : Jacques MENIGOZ **Pirey** : Jacques COINTET **Pouilley les Vignes** : Jean-Marc BOUSSET **Pugey** : Marie-Noëlle LATHUILIERE **Vorges les Pins** : Patrick VERDIER.

Secrétaire de séance : Marcel FELT

Procurations de vote :

Mandants : H. AKODAD, T. BENETEAU DE LAPRAIRIE, P. BONTEMPS (à partir du rapport 2.7), F. BRANGET, B. CYPRIANI, E. DUMONT (à partir du rapport 2.7), JP. GOVIGNAUX, L. HAKKAR, F. MONNEUR, E. PEQUIGNOT, J. ROSSELOT, JC. ROY (jusqu'au rapport 2.6 et à partir du rapport 3.8), C. CURTY, F. GILLET, D. PARIS, JM. BOUSSET.

Mandataires : JJ. DEMONET, F. ALLEMANN, J. PANIER (à partir du rapport 2.7), P. BONNET, E. ALAUZET, YM. DAHOUI (à partir du rapport 2.7), P. CONTOZ, N. MOUNTASSIR, D. POISSENOT, C. GELIN, E. SASSARD, N. BODIN (jusqu'au rapport 2.6 et à partir du rapport 3.8), S. COURBET, F. LOPEZ, C. PREIONI, JM. FAIVRE.

Objet : Agriculture périurbaine : programme d'actions 2010 et possibilités de cofinancements

Agriculture périurbaine : programme d'actions 2010 et possibilités de cofinancements

Rapporteur : Nicolas GUILLEMET, Vice-Président

Inscription budgétaire	
PPIF 2009/2014	Montant prévu au PPIF en 2010 : 30 000 € Montant de l'opération : 30 000 €

Résumé :

Dans la continuité du projet Sauge en faveur de l'agriculture périurbaine piloté par le Grand Besançon depuis 4 ans sur son territoire, des objectifs et un programme d'actions pour 2010 sont présentés. Il est proposé de se prononcer sur cette proposition d'actions 2010 et d'autoriser Monsieur le Président à signer les demandes de cofinancements correspondantes.

Depuis 2004, le Grand Besançon pilote le projet partenarial Sauge en faveur de l'agriculture périurbaine. En 2008, le Comité de pilotage initial, composé du Grand Besançon, de la Chambre d'agriculture du Doubs, de l'Afip Bourgogne Franche-Comté et du CFPPA de Châteaufarine, s'est élargi à la Ville de Besançon, au Département du Doubs et à la Région Franche-Comté.

Une proposition de programme d'actions pour 2010 est détaillée ci-dessous. Elle pourra faire l'objet de divers cofinancements.

I. Agriculture périurbaine : objectifs et actions à mener en 2010

A/ Formaliser le partenariat local autour de l'agriculture périurbaine

Lors de l'accueil en 2008 à Besançon de l'Assemblée Générale de l'association nationale Terres en Villes, le Grand Besançon et la Chambre d'agriculture du Doubs avaient signé la charte marquant leur engagement à formaliser une charte locale de l'agriculture périurbaine assortie d'un programme pluriannuel d'actions.

L'objectif est donc de finaliser en 2010 ces outils (charte et programme d'actions pluriannuel) de formalisation du partenariat local.

B/ Limiter l'impact de nos aménagements et de l'urbanisation sur l'activité agricole

L'étalement urbain progressif a des impacts importants sur le dynamisme de l'agriculture locale et met en difficulté des entreprises agricoles. Un travail sur ce thème a déjà été engagé dans le cadre du SCoT de l'agglomération bisontine.

Les objectifs en 2010 sont de :

- se doter des outils, en lien avec le SCoT, de mesure et d'évaluation de l'évolution de l'urbanisation et de ses impacts sur l'agriculture,
- réaliser, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le Conseil Général, un point sur l'ensemble des projets d'aménagement et leurs échéances sur le secteur du plateau. Croiser ces projets avec le parcellaire des exploitations agricoles permettrait d'anticiper les évolutions à venir pour la profession agricole.

C/ Favoriser le développement des circuits courts de commercialisation

Il s'agit de poursuivre en 2010 le travail engagé ces dernières années pour le soutien au développement des circuits, notamment par des actions de sensibilisation, d'accompagnement de projets et de communication (soutien aux marchés de producteurs, mise à jour du dépliant « où trouver des produits fermiers près de chez vous »).

D/ Développer une offre de légumes et productions diversifiées pouvant alimenter les circuits courts de commercialisation, notamment en Agriculture Biologique

Le développement des circuits courts se heurte constamment à la très faible offre locale en légumes et fruits. En 2010 seront étudiés :

- la possibilité de mobiliser du foncier agricole, notamment dans la vallée du Doubs, pour installer des maraîchers : un travail de rencontre des communes, des propriétaires et des exploitants est à engager avec le Conseil Général et la Chambre d'agriculture sur certains secteurs potentiellement intéressants. Dans le cadre du programme foncier du Grand Besançon, l'EPF sera sollicité pour la constitution d'une réserve foncière pour la création d'activités agricoles diversifiées,
- des exemples de territoires ayant créé une pépinière d'activités maraîchères permettant à des porteurs de projets de tester leur activité avant de s'installer,
- la possibilité que des agriculteurs diversifient leur activité en développant une production légumière de plein champ sur des surfaces test pour alimenter des filières locales (restauration collective ?).

E/ Favoriser le développement de la production en agriculture biologique

La loi Grenelle I prévoit un objectif de 6 % de la surface agricole utile cultivée en Agriculture Biologique d'ici 2012 et de 20 % d'ici 2020. Sur l'agglomération, seules 3 des 155 exploitations professionnelles sont certifiées Agriculture Biologique, ce qui représente moins de 2 % de la surface agricole.

En 2010, un travail de sensibilisation pour la conversion à l'agriculture biologique auprès des exploitants de l'agglomération est à mener avec Interbio (interprofession de la filière Bio) et la Chambre d'agriculture : informer sur les débouchés commerciaux, les éléments techniques, proposer des diagnostics de conversion d'exploitations...

F/ Favoriser le maintien et l'implantation d'activités agricoles permettant l'ouverture des paysages et l'entretien de milieux remarquables pour leur biodiversité

Les communes de Montfaucon et de Chalezeule ont toutes deux des projets liés au développement d'une agriculture diversifiée sur leur territoire. D'autres projets pourraient voir le jour en lien notamment avec le projet de protection et de mise en valeur des collines de la Vallée du Doubs.

Le Grand Besançon suivra ces projets et leur apportera un soutien en matière d'appui technique si nécessaire.

II. Diverses sources possibles de financement

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a lancé un appel à projets pour « développer l'agriculture biologique et réduire les pollutions de l'eau par les pesticides ». Les actions engagées pour le développement des circuits courts, de filières ou la sensibilisation d'agriculteurs pourront être financées jusqu'à 80% de leur montant. Ce financement pourra également couvrir le temps de travail passé pour l'animation de l'action.

Le Réseau Rural Régional de Franche-Comté lance également un appel à projets pour « développer une méthodologie et des outils pour la mise en place d'une stratégie territoriale multi-partenaire de développement des circuits courts ». Les financements d'actions par le FEADER, l'Etat et la Région pourront aller jusqu'à 80 % des montants engagés.

Les modalités pratiques de réponse à ces appels à projets ou la sollicitation d'autres financements restent à préciser avec les partenaires du projet Sauge.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur la proposition d'action 2010 présentée ci-dessus,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à procéder aux diverses demandes de cofinancement correspondantes.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 125

Contre : 0

Abstention : 0

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

RECU 23.OCT 2009